

## Présentation

La dépense intérieure de R&D des administrations (DIRDA) s'élevé à 13,7 milliards d'euros en 2005, soit une évolution en volume, par rapport à 2004, de + 2,14 %, elle progresse à un rythme plus soutenu que celui du PIB (+ 1,90 %). La part de la DIRDA dans le PIB s'élevé à 0,80 % en 2004 et 2005. Entre 2005 et 2006, le taux d'évolution des dépenses de recherche des administrations diminuerait en volume de 1,17 %, et la part de la recherche publique dans le PIB passerait à 0,77 % en 2006. Les EPST (y compris le CNRS) et les EPIC sont les principaux organismes publics de recherche. En 2005, leurs dépenses intérieures ont atteint un montant de 7,3 Md€ (53 % de la DIRDA), en hausse par rapport à 2004 de 4,2 % en volume. L'enseignement supérieur (hors CNRS) a une dépense intérieure de 4,5 Md€, en diminution de 1,7 % en volume par rapport à 2004, il représente 33 % de la DIRDA.

En 2005, la dépense intérieure du ministère de la Défense avec 1,2 Md€ progresse (7,1 % de hausse en volume) par rapport à 2004. Entre 1993 et 2005, la part de la DIRDA de la défense est toutefois passée de 20 % à 9 %.

Les administrations ont aussi un rôle de financeur *via* leurs dépenses extérieures (soit 5,0 Md€ en 2005) dont 53 % sont à destination des entreprises. Entre 2004 et 2005 les montants des dépenses extérieures des administrations stagnent, l'évolution en volume est de - 1,7 % pour la totalité des dépenses extérieures et de - 2,0 % pour les dépenses extérieures en direction des entreprises.

Près des quatre cinquièmes des ressources de la recherche publique sont de nature budgétaire. Les ressources contractuelles et les autres ressources propres complètent le financement de la recherche publique. Les ressources budgétaires sont issues à hauteur de 54 % du budget civil de recherche et développement (BCRD), auxquelles il convient d'ajouter la partie du budget de l'enseignement supérieur qui finance des activités de R&D, notamment 50 % des salaires des enseignants-chercheurs (soit 21 % des ressources budgétaires) et le budget de R&D de la Défense (21 % des ressources budgétaires totales). Les autres ministères complètent les ressources budgétaires.

En 2005, le BCRD s'élevé à 9,3 Md€ (dépenses ordinaires + crédits de paiement), il augmente de 1,9 % en volume par rapport à 2004 et sa part dans le PIB ne cesse de baisser depuis 1993 : 0,68 % en 1993 contre 0,59 % en 2005.

## Définitions

■ **Les secteurs institutionnels.** Dans les statistiques de R&D, on appelle secteur institutionnel un ensemble d'unités qui ont un comportement économique équivalent. Les cinq secteurs institutionnels retenus dans les statistiques internationales, sont : l'État (y compris la Défense), l'enseignement supérieur, les institutions sans but lucratif (ISBL), les entreprises et l'étranger. L'État comprend les services ministériels et établissements publics administratifs, civils et militaires ; les organismes publics de recherche (EPST, EPIC, EPA) à l'exception du CNRS et de ses instituts classés dans le secteur de l'enseignement supérieur ; les administrations territoriales (régions, départements, etc.). L'enseignement supérieur comprend les universités et les établissements publics d'enseignement sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur ou d'autres départements ministériels ; le CNRS et ses instituts ; les centres hospitaliers universitaires et les centres de lutte contre le cancer. Le secteur des associations comprend les fondations et associations ou institutions sans but lucratif. Sont cependant exclues de ce secteur les associations qui sont rattachées à d'autres secteurs du fait principalement de l'origine de leurs ressources. L'ensemble des administrations comprend l'État, l'enseignement supérieur et les associations. Dans l'analyse des acteurs de la recherche en France de cette page, le CNRS est présenté avec les autres EPST.

■ **Statuts juridiques.** Établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) ; établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) ; établissement public à caractère administratif (EPA) ; institution ou association sans but lucratif (ISBL).

■ **Dépenses extérieures de R&D.** Elles correspondent aux travaux de R&D financés par chaque entité interrogée et exécutés en dehors d'elle. Elles comprennent les sous-traitances de recherche exécutées sur le territoire national ou à l'étranger, et les différentes contributions aux organisations internationales. Elles peuvent avoir lieu entre agents d'un même secteur.

■ **Dépense totale ou budget total.** Somme des dépenses intérieures et extérieures.

■ **En 2005,** l'évaluation de la dépense de recherche des administrations a été améliorée par la suppression de doubles comptes portant sur les ressources contractuelles des universités. Les données 2004 ont été révisées selon la nouvelle méthodologie.

## → Pour en savoir plus

### Publications

– Voir liste des publications Recherche en fin d'ouvrage.

### Sites internet

– <http://cisad.adc.education.fr/reperes/default.htm>

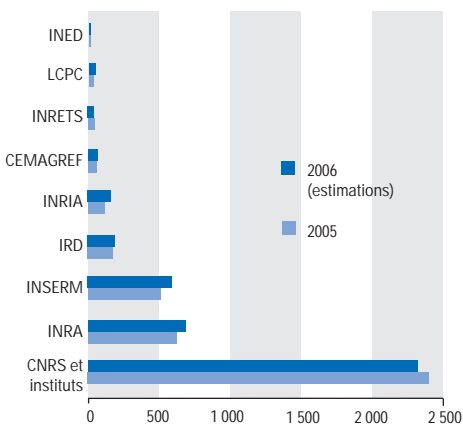
Sources : Enquêtes réalisées par le bureau des études statistiques sur la recherche et l'innovation (DEPP).

### [1] Dépenses intérieures de R&D de 1993 à 2006 par secteur institutionnel (millions d'euros courants)

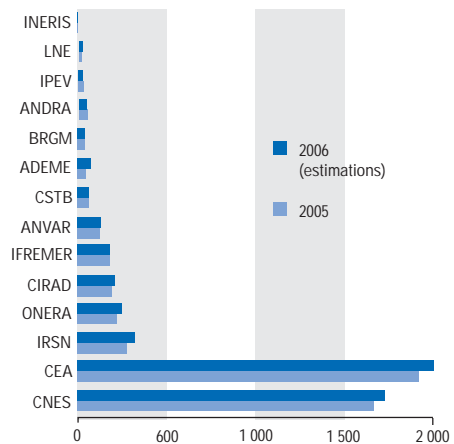
	1993	1997 (1)	1999	2000 (2)	2001 (2)	2002	2003	2004 R (3)	2005	2006 (4)
<b>État et collectivités territoriales</b>	<b>5 594</b>	<b>5 181</b>	<b>5 357</b>	<b>5 361</b>	<b>5 432</b>	<b>5 709</b>	<b>5 767</b>	<b>6 060</b>	<b>6 437</b>	<b>6 546</b>
<b>Civil</b>	<b>3 589</b>	<b>4 167</b>	<b>4 580</b>	<b>4 584</b>	<b>4 584</b>	<b>4 835</b>	<b>4 774</b>	<b>4 985</b>	<b>5 262</b>	<b>5 661</b>
- EPST/hors CNRS et instituts (1)	1 008	1 107	1 168	1 198	1 266	1 363	1 365	1 414	1 516	1 708
- EPIC	2 299	2 776	3 159	3 106	3 060	3 217	3 156	3 315	3 492	3 683
- EPA/hors grandes écoles hors MEN (1)	185	156	136	142	150	153	151	157	154	163
- Services ministériels	97	128	117	138	108	101	102	100	100	108
<b>Défense</b>	<b>2 005</b>	<b>1 013</b>	<b>777</b>	<b>777</b>	<b>848</b>	<b>874</b>	<b>993</b>	<b>1 075</b>	<b>1 175</b>	<b>885</b>
<b>Enseignement supérieur</b>	<b>4 192</b>	<b>4 834</b>	<b>5 068</b>	<b>5 804</b>	<b>6 217</b>	<b>6 512</b>	<b>6 693</b>	<b>6 651</b>	<b>6 821</b>	<b>6 875</b>
- CNRS et instituts (EPST)	1 714	1 843	1 888	1 877	1 997	2 135	2 136	2 155	2 313	2 250
- EPA/grandes écoles hors MEN	116	147	155	152	195	193	202	209	216	222
- Universités et établissements d'enseignement supérieur	2 361	2 843	3 025	3 775	4 026	4 184	4 356	4 286	4 291	4 403
<b>Associations</b>	<b>358</b>	<b>385</b>	<b>448</b>	<b>439</b>	<b>456</b>	<b>468</b>	<b>463</b>	<b>458</b>	<b>466</b>	<b>480</b>
<b>Total administrations</b>	<b>10 144</b>	<b>10 399</b>	<b>10 873</b>	<b>11 605</b>	<b>12 105</b>	<b>12 689</b>	<b>12 923</b>	<b>13 169</b>	<b>13 725</b>	<b>13 902</b>

(1) En 1998, le LCPC est passé des EPA aux EPST. (2) Changement méthodologique. (3) Données révisées, changement méthodologique par rapport à 2003. (4) Estimation.

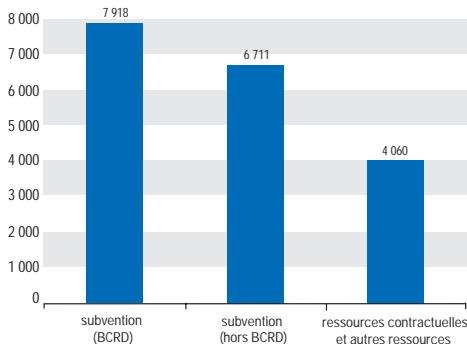
### [2] Classement des EPST d'après leurs dépenses totales en 2005 et 2006 (millions d'euros courants)



### [3] Classement des EPIC d'après leurs dépenses totales en 2005 et 2006 (millions d'euros courants)



### [4] Nature des ressources de la recherche publique en 2005 (millions d'euros)



### [5] Ressources budgétaires de la dépense totale de R&D des administrations en 2005

